



**Syndicat National Indépendant  
des Personnels  
Administratifs Techniques et Scientifiques  
de la Police Nationale**

**Paris, le 21 septembre 2020.**

**Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les représentants de l'Administration,  
Mesdames et Messieurs les représentants du Personnel,  
Cher(e)s collègues,**

**Nous sommes aujourd'hui réunis pour un Comité Technique Ministériel, dans une situation complexe et particulièrement anxiogène comme nous le font remonter nos collègues.**

**J'y reviendrais au gré de cette déclaration.**

**A l'ordre du jour de ce comité technique est communiqué le rapport annuel du déontologue.**

**Ce rapport fait état du fait que le déontologue de la Police Nationale est compétent pour les personnels actifs.**

**Quid alors des personnels administratifs, techniques et scientifiques de la Police Nationale pourtant tous soumis au code de déontologie de l'Institution qui les emploie ???**

**Sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres, nous ne pouvons pas continuer à n'être considérés comme des personnels de la Police Nationale que lorsque cela arrange l'Administration.**

**Nos collègues en ont assez d'être considérés comme des policiers, par les citoyens, par les délinquants, par les criminels, par les terroristes et l'une de nos collègues l'a même payé de sa vie à MAGNANVILLE...**

**... mais pour nos autorités de tutelle, nous ne sommes Policiers que pour nous appliquer des contraintes, des risques liés à nos emplois et nos lieux de travail, des horaires astreignants, des quantums de présence sur des plages variables de travail, des récupérations moins favorables, des accès réduits au télétravail, des ratios de promotions de corps plus faibles que dans tous les autres périmètres,... la liste si on la voulait exhaustive pourrait prendre du temps ...**

**... en résumé, nos collègues de la Police Nationale semble être exclus de la plupart des dispositifs de reconnaissance de la Police au motif que nous ne sommes pas des actifs, mais également en décalage avec les dispositifs favorables des autres périmètres, au motif que nous sommes considérés par nos gestionnaires comme des personnels de Police.**

**Un exemple récent, le gouvernement vient d'accorder une modification de l'arrêté fixant la prime de fidélisation.**

**Depuis des années, nous demandons que cette prime fixée en Police en lien avec l'implantation géographique des services (preuve en est que l'ensemble des actifs la perçoit y compris ceux qui travaillent dans les mêmes services que nos collègues) soit attribuée à TOUS les personnels , y compris administratifs, techniques et scientifiques servant la maison Police.**

**Cet arrêté ne pouvait soit disant pas être modifié.**

**Or, il vient de l'être, pour intégrer NICE dans le dispositif.**

**En a-t-on profité pour intégrer les PATS ?**

**Non, ce qui a été très mal perçu par nos collègues pourtant très largement mis à contribution dans les services de police.**

**Puis, nos autorités ont réuni les organisations syndicales au sujet du travail de nuit .... Mais encore une fois en oubliant les personnels administratifs, techniques et scientifiques, alors même que nous avons des personnels concernés et que de surcroît, l'APORTT ouvre largement les possibilités sur le sujet.**

**Ensuite, le dispositif de formation d'accueil des PATS nous a été présenté sous le prisme Secrétariat Général, faisant fi des travaux sur la création d'une académie de Police pour laquelle nous avons été entendus par les Inspections Générales.**

**Rappelons sur le sujet, que depuis 2010, nous sommes les seules catégories de personnels à avoir subi une régression en matière de formation initiale.**

**Pour mémoire, un secrétaire administratif de Police partait 15 semaines en formation initiale y compris sur le terrain, et un attaché près de quatre mois, dont une partie commune avec les commissaires à l'ENSP de SAINT CYR AU MONT D'OR.**

**Les LDG sur l'avancement risquent également de nous placer entre le marteau de la Police et l'enclume du Secrétariat Général.**

**Dernièrement on nous a même dit que les engagements pris dans le cadre des LDG sur la mobilité interdisaient la moindre évolution sur la partie « avancement ».**

**On a juste oublié de dire que le CT du 12 mars 2020 qui a présenté les LDG s'est tenu « aux forceps », au mépris des règles sanitaires et malgré la demande de report formulée par le SNIPAT du fait de la présence de cas contacts de COVID parmi les représentants à ce Comité.**

**Je pourrais parler de la PRE qui se distribue en coulisse sans concertation, quelques semaines après une distribution totalement ubuesque de la prime COVID dont on peut se demander si le but n'était pas d'anéantir toute motivation et bonne volonté en cas de deuxième vague...**

**Je pourrais parler d'absence d'annonce sur le montant de CIA de fin d'année au moment où les milliards pleuvent dans d'autres secteurs, de l'absence de dialogue sur les ratios d'avancement, du statut PTS qui n'évolue toujours pas, de l'absence de repyramidage des personnels techniques qu'on a fusionné comme dans un mauvais mariage, pour le pire, ....**

**... et pour le pire !**

**Lors de notre rencontre, Monsieur le président, vous avez affirmé votre attachement au dialogue social.**

**Vous avez du pain sur la planche, car le dialogue social au ministère de l'Intérieur est au point mort.**

**Pour nous, le dialogue social, c'est de l'écoute, de la concertation et des actes pour que l'on aille tous vers du mieux, à la fois pour l'Institution et pour les agents qui la servent.**

**Ce n'est aucunement des textes pondus à huis clos, uniquement dans un objectif comptable, envoyés souvent la veille des réunions à des heures tardives, et sur lesquels on annonce avant les dites réunions, que de toutes façons on ne pourra pas modifier grand-chose en dehors de la forme mais surtout sans changer le fonds !**

**Le confinement a montré que les organisations syndicales n'étaient pas des empêcheurs de tourner en rond mais qu'elles œuvraient dans l'intérêt de tous.**

**Il faut que cette prise de conscience perdure.**

**Des agents bien dans leur poste, sont des agents dont le potentiel sera optimisé. Pour cela ils doivent être reconnus.**

**Il est plus que jamais d'actualité que les personnels de la maison police soient reconnus en tant que tels et valorisés en conséquence, faute de quoi le SNIPAT l'annonce haut et fort , la substitution source d'économies budgétaires et de gain d'efficience, ne sera jamais effective , l'inter ministérialité profitant davantage a des ministères plus attractifs. Et personne ne pourra faire comme si il ne savait pas.**

**Les personnels administratifs, techniques et scientifiques de la Police Nationale attendent une reconnaissance, et nous voulons croire que vous en mesurez tous les enjeux.**

**En premier lieu, il est impératif que la DGPN retrouve sur la gestion de nos catégories, toute sa souveraineté, faute de quoi , la Police ne pourra pas affronter les défis à venir dans un monde de plus en plus compliqué.**

**Je vous remercie de m'avoir écouté et vous demande d'annexer cette déclaration au procès-verbal.**

**Georges KNECHT  
Secrétaire Général du SNIPAT**